

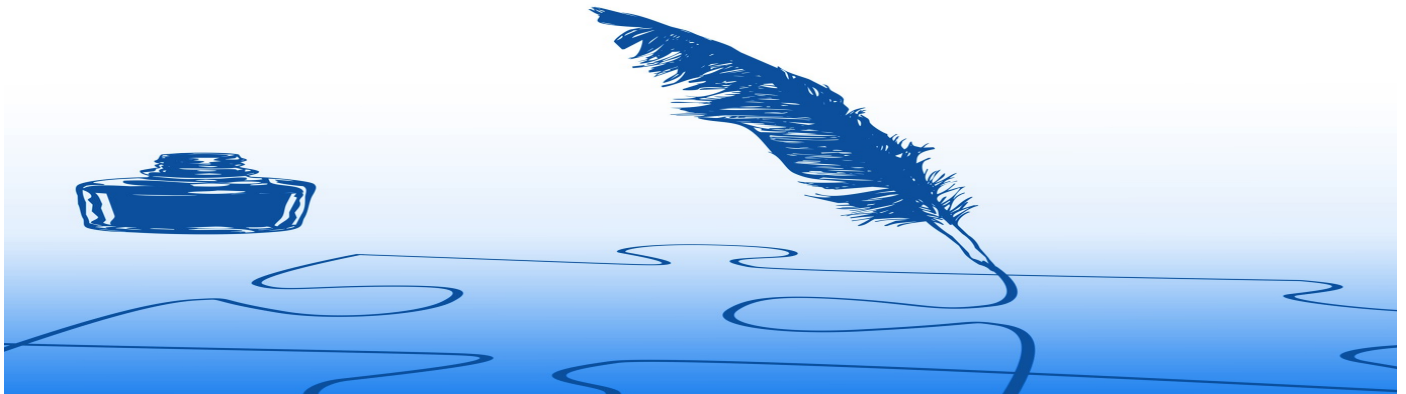
SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Le billet d'humeur du Président

Les travailleurs anonymes

Faire du télétravail n'est pas travailler devant sa télé, c'est travailler tout court, de manière un peu différente du bureau, avec sans doute moins de pression mais avec une exigence de présence et de qualité de service renforcées, car cet « avantage », ce choix personnel, peut être remis en cause par la hiérarchie et n'est octroyé que pour une période donnée.

Ce mode de fonctionnement colle particulièrement aux nouvelles méthodes de travail et notamment au développement des applications informatiques et aux nouveaux outils de communication. Personne ne peut nier qu'aujourd'hui nombre de tâches peuvent être exécutées à distance.

Si l'administration a été jusque très récemment assez fermée à son développement, elle s'y engage désormais sans grande réserve et peu d'agents ont vu leurs demandes refusées. C'était une revendication récurrente de la CFTC qui y voit également et surtout un meilleur moyen de concilier les temps de vie entre le travail et la vie privée. C'est, de surcroît, un élément de bien-être qui permet de réduire la fatigue et les risques liés aux trajets domicile - bureau pour les agents qui habitent loin de leur lieu de travail, que ce soit par choix personnel ou par suite de restructuration.

Là où le bât blesse, c'est dans l'étendue du télétravail, dans les conséquences négatives qu'il pourrait entraîner lorsque, au lieu d'être encadré, il viendrait à s'étendre de manière démesurée ou incontrôlée, soit parce que l'agent passerait plus de temps chez lui qu'au bureau, où parce qu'un service viendrait à être dépeuplé si plusieurs agents sollicitaient cet avantage.

.../...

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Le risque ne résiderait pas dans la non-exécution des tâches, mais dans la perte du lien social professionnel, dans la disparition de l'esprit d'équipe, dans la virtualité des relations entre collègues qui ne feraient que se croiser un jour par semaine ou même ne jamais plus se rencontrer.

Tout est dans l'équilibre, la mesure, et il faut prendre garde à ne pas accentuer, par les facilités consenties, la virtualité des relations sociales. Les différentes réformes voulues par l'Administration depuis 15 ans ont eu pour effet d'éloigner les usagers des douaniers, et d'éloigner les douaniers entre eux, au sein d'interrégions toujours plus vastes et de bureaux et brigades toujours moins nombreux.

Prenons garde à ne pas scier nous-mêmes la branche sur laquelle on est assis, à conserver à notre administration douanière l'esprit qui l'a toujours différenciée d'autres directions, à ne pas sombrer dans l'anonymat ou l'impersonnalisation.

C.L. 11/17

CFTC-Douanes : sur un autre ton.

